Déclaration liminaire Unsa-Education – CHSCTD 68 du 9-6-2020

Madame la présidente,

A l'Unsa-Education, une question nous taraude : comment agir pour que le CHSCTD puisse pleinement jouer son rôle et être utile ?

Cette préoccupation devrait aussi être la vôtre puisque votre responsabilité de chef de service est d'assurer la sécurité et la santé physique et mentale de tous les personnels.

Pour notre fédération, le cadre règlementaire de cette instance, devrait permettre au CHSCT d'être un outil efficace pour assurer un dialogue permanent entre l'administration et les représentants du personnel. Ce dialogue est nécessaire pour améliorer la santé, l'hygiène, la sécurité et la qualité de vie au travail de l'ensemble des personnels.

Mais notre constat est amer. Cette instance est en panne alors que le besoin de CHSCT n'a jamais été aussi important.

Nous percevons que ce blocage vient d'une dichotomie absurde : il y aurait d'une part ceux qui seraient dans l'action et d'autre part, des « empêcheurs de tourner en rond » qu'il faudrait cantonner à un rôle de spectateur et de commentateur.

Toute possibilité de faire jouer l'intelligence collective, de prendre en compte nos constats, nos recommandations, nos propositions semble bannie. Quel est le péril qu'il faudrait éviter à tout prix ? Nous nous questionnons encore…

Mais revenons sur le sujet qui nous préoccupe en ce moment : la réouverture des écoles et des établissements.

Depuis les annonces du 28 mai reprises dans votre courrier du lendemain, la pression qui s'exerce sur les équipes est énorme : il faut accueillir de plus en plus d'élèves alors que le cadre sanitaire reste inchangé.

Ce protocole a d'ailleurs beaucoup fait parler de lui. Ce document n'est pas réellement opérationnel et suscite beaucoup d'interrogations. Au regard des questions qu'il soulève, il donne parfois l'impression de s'apparenter à un texte sacré dont il faudrait réaliser l'exégèse. Nous aurons l'occasion d'en reparler lors du point sur l'équipe mobile de sécurité sanitaire.

Autre point qui pose problème : l'instabilité réglementaire. L'évolution des textes reflètent les atermoiements du gouvernement. Le rythme de sortie des décrets, des

circulaires et de la FAQ ne correspond nullement à un tempo de planification de l'accueil des élèves et d'information des familles : les acteurs du service public d'Education en contact direct avec les parents font face à une pression terrible.

Les annonces se succèdent sans ligne directrice et sans cohérence. Cela devient catastrophique, exaspérant, insupportable…. A vouloir parler sur tous les sujets et plus vite que tout le monde, le ministère fait n'importe quoi et éreinte l'ensemble des acteurs du système éducatif.

Mais revenons à l'échelon départemental, celui qui nous intéresse.
Bien loin de prendre en compte l'épuisement que cette situation génère chez de nombreux personnels (en particulier les directeurs et les personnels d'encadrement), votre priorité semble être la mise en œuvre des commandes ministérielles à marche forcée, quoiqu'il en coûte d'un point de vue humain. Les règles qui protègent sont ainsi reléguées au second plan. Les nécessités de service font loi.
Et tous les remerciements qui pleuvent de manière inhabituelle en ce moment sont sans effet sur le désarroi de nos collègues.

Est-il possible de procéder autrement ? A l'Unsa-Education, nous en sommes convaincus.
En associant tous les acteurs et leurs représentants, en adoptant un cadre clair, sécurisant. En étant dans l'anticipation plutôt que dans la réaction. En laissant le temps aux équipes de se préparer, de communiquer sereinement avec les différents partenaires. Et surtout en recherchant une certaine forme de cohérence qui exclut les injonctions paradoxales.
Il devient urgent d'amorcer une véritable réflexion sur la déclinaison du protocole d'accord relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique de 2013 dans notre département et d'engager des actions concrètes et visibles.

Malgré ces constats sans concession, à l'Unsa-éducation, nous souhaitons être utiles pour faire progresser les conditions de travail des agents de l'Education nationale. Notre volonté de faire changer les choses reste intacte. Quelle est la vôtre ?